

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-39/SG/CG portant approbation de l'Etat de Prévisions de Recettes et de Dépenses d'Electricité de Djibouti pour 1975

n° 75-39/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
15 janvier 1975

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro
10 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

En rendue exécutoire la délibération n° 331 du 17 décembre 1974 du Conseil d'Administration d'Electricité de Djibouti, portant approbation de l'Etat de prévisions de recettes et de Depence de l'Etablissement pour l'année 1975 et arrétant cet etats recettes et en dépenses a la somme de 2 943 620000 FD (deux milliards neuf cent quarante trois millions six cent vingt mille franc Djibouti).